

## Cessez d'instrumentaliser la misère !

Un communiqué des Insoumis du Gers



Cessez d'instrumentaliser la misère !

Quinze présidents de département ont écrit, le 29 octobre 2021, au Premier ministre : dans cette lettre co-signée, et lancée à l'initiative du président du département de Loire-Atlantique, ils demandent au gouvernement de revenir sur sa décision. En effet, ils refusent d'assumer seuls le versement du RSA aux employés suspendus du fait de leur non-vaccination, et dénoncent le manque de concertation de l'État avant la prise de cette décision.

Pour ces signataires, le RSA serait transformé en allocation-chômage déguisée.

Parmi ces quinze départements, on retrouve outre le Gers, l'Aude, la Haute-Garonne, les Landes, la Lozère, les Pyrénées-Orientales ou encore le Tarn.

Le gouvernement a demandé aux collectivités de verser le RSA aux "personnes privées d'emploi suite à un refus d'obligation de vaccination." Les départements auraient été prévenus par un courrier de la Caisse d'allocations familiales (CAF), qui justifiait cette décision en expliquant que "les personnes non-vaccinées voyaient leurs ressources neutralisées et basculaient de fait dans le RSA."

**Voici, ci-dessous, le texte transmis à la presse, au sujet de ce courrier, par les Insoumis gersois :**

"Sur le refus par quelques présidents de département, dont celui du Gers, d'attribuer le RSA aux soignants non-vaccinés : là, c'est carrément honteux !

Nous apprenons, avec consternation, la lettre ouverte au Premier Ministre signée par quelques présidents de départements, dont celui du Gers, Philippe Martin, dans laquelle ceux-ci refusent de verser le RSA aux soignants non-vaccinés contre le COVID et qui ont été suspendus. Ces élus justifient cette lettre au gouvernement par le souhait de mettre celui-ci devant ses responsabilités.

Douce naïveté comique, si cela ne se faisait aux dépens de la vie quotidienne de ces soignants ! Pourquoi le gouvernement ne serait pas autant responsable sur les autres situations qui obligent les bénéficiaires à exercer leurs droits légitimes ?

Pourquoi s'offusquer tout d'un coup ?

Pour prendre la mesure de l'annonce, il faudrait connaître les sommes économisées par le département gersois suite aux non-recours de l'allocation RSA, de manière à mettre en perspective les sommes et pondérer l'affaire.

Cette annonce ressemble fort à une opportunité pour ces présidents d'embarrasser le gouvernement au détriment d'un électorat qui n'est plus le leur. Ceci se fait aux dépens de la vie quotidienne de soignantes et soignants qui ne font qu'appliquer leur liberté fondamentale de ne pas se faire vacciner.

Si suspendre les soignants non-vaccinés était déjà insupportable et scandaleux, ne pas en assumer les conséquences est le comble du mépris. Que les soignants durement affectés par cette absurdité reçoivent tout notre soutien !



L'abrogation de l'arsenal anti-social qu'est cet état d'urgence sanitaire est nécessaire !"

**Les Insoumis du Gers**